



Mairie d'Angeot

2 Rue de l'École - 90150 Angeot

☎ : 03 84 23 84 87 - @ : mairie.angeot@orange.fr

D'argent à deux lions affrontés de sable

Site internet : www.mairie-angeot.fr

ANGEOT INFO

Mars 2020

Numéro 4

Elections municipales et Coronavirus COVID-19

N'ayez aucune inquiétude, nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour que les élections municipales se passent dans de bonnes conditions et ne mettent pas en cause votre santé et votre sécurité.

Du gel ou une solution hydro-alcoolique devrait être à votre disposition et vous pourrez l'utiliser à votre convenance à l'entrée et à la sortie de la mairie.

Munissez-vous de votre propre stylo pour signer la liste d'émargement si vous ne souhaitez pas utiliser celui qui sera à votre disposition.

Évitez les rassemblements trop rapprochés (il convient de laisser un mètre de distance environ) et en tout état de cause, appliquez strictement les comportements d'usage, à savoir : saluez sans serrer les mains, évitez les embrassades, tousssez et éternuez dans votre coude.

En dernier ressort, vous pouvez toujours donner procuration à une personne inscrite sur la liste électorale d'Angeot.

Prenez bien soin de vous et de vos proches, surtout les plus fragiles.

Bien cordialement à tous.



Le Maire,
Michel NARDIN



Mairie d'Angeot

2 Rue de l'École - 90150 Angeot

☎ : 03 84 23 84 87 - @ : mairie.angeot@orange.fr

D'argent à deux lions affrontés de sable

Site internet : www.mairie-angeot.fr

ANGEOT INFO

Mars 2020

Numéro 4

Elections municipales et Coronavirus COVID-19

N'ayez aucune inquiétude, nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour que les élections municipales se passent dans de bonnes conditions et ne mettent pas en cause votre santé et votre sécurité.

Du gel ou une solution hydro-alcoolique devrait être à votre disposition et vous pourrez l'utiliser à votre convenance à l'entrée et à la sortie de la mairie.

Munissez-vous de votre propre stylo pour signer la liste d'émargement si vous ne souhaitez pas utiliser celui qui sera à votre disposition.

Évitez les rassemblements trop rapprochés (il convient de laisser un mètre de distance environ) et en tout état de cause, appliquez strictement les comportements d'usage, à savoir : saluez sans serrer les mains, évitez les embrassades, tousssez et éternuez dans votre coude.

En dernier ressort, vous pouvez toujours donner procuration à une personne inscrite sur la liste électorale d'Angeot.

Prenez bien soin de vous et de vos proches, surtout les plus fragiles.

Bien cordialement à tous.



Le Maire,
Michel NARDIN

Contrôle annuel des poteaux d'incendie

Ce jeudi 12 mars, un contrôle annuel des poteaux d'incendie sera effectué sur notre commune.

La vitesse d'écoulement dans les conduites pourra engendrer, ponctuellement, une coloration de l'eau et une baisse de pression.

Le service de l'eau du Grand Belfort vous demande d'excuser ce désagrément et vous invite à le contacter si nécessaire.

Contrôle annuel des poteaux d'incendie

Ce jeudi 12 mars, un contrôle annuel des poteaux d'incendie sera effectué sur notre commune.

La vitesse d'écoulement dans les conduites pourra engendrer, ponctuellement, une coloration de l'eau et une baisse de pression.

Le service de l'eau du Grand Belfort vous demande d'excuser ce désagrément et vous invite à le contacter si nécessaire.

Inscriptions école maternelle



Ecole maternelle de BETHONVILLIERS

4 chemin du canal du moulin 90150 BETHONVILLIERS / 03 84 23 88 14

RPI du Tilleul



ANGEOT-BETHONVILLIERS-FONTAINE-FRAIS-LAGRANGE-LARIVIERE-VAUTHIERMONT

INSCRIPTIONS rentrée 2020

du 16 mars au 3 avril 2020 (*Enfants nés en 2017*)

Les inscriptions se feront au **SIT (Syndicat Intercommunal du Tilleul)**, à la mairie de FRAIS, 2 rue du Charron / 03 84 23 82 62 ou 06 80 04 34 05 .Vous devrez présenter votre livret de famille et un justificatif de domicile. Une fois l'inscription actée, vous devrez vous rendre à l'école pour procéder à l'admission de votre enfant.

Une permanence sera tenue à l'école **lundi 23 mars, jeudi 26 mars, lundi 30 mars, vendredi 3 avril 2020 de 16h35 à 18h**. Vous pouvez également prendre rendez-vous.

Documents à fournir à l'école

- certificat d'inscription délivré par M. le Président du SIT
- livret de famille
- certificat de vaccination (pages du carnet de santé)



Ecole maternelle de BETHONVILLIERS

4 chemin du canal du moulin 90150 BETHONVILLIERS / 03 84 23 88 14

RPI du Tilleul



ANGEOT-BETHONVILLIERS-FONTAINE-FRAIS-LAGRANGE-LARIVIERE-VAUTHIERMONT

INSCRIPTIONS rentrée 2020

du 16 mars au 3 avril 2020 (*Enfants nés en 2017*)

Les inscriptions se feront au **SIT (Syndicat Intercommunal du Tilleul)**, à la mairie de FRAIS, 2 rue du Charron / 03 84 23 82 62 ou 06 80 04 34 05 .Vous devrez présenter votre livret de famille et un justificatif de domicile. Une fois l'inscription actée, vous devrez vous rendre à l'école pour procéder à l'admission de votre enfant.

Une permanence sera tenue à l'école **lundi 23 mars, jeudi 26 mars, lundi 30 mars, vendredi 3 avril 2020 de 16h35 à 18h**. Vous pouvez également prendre rendez-vous.

Documents à fournir à l'école

- certificat d'inscription délivré par M. le Président du SIT
- livret de famille
- certificat de vaccination (pages du carnet de santé)

